



COMMUNE DE ROLLE

Grand - Rue 44 - CP 156 - 1180 Rolle
Tél. 021 822 44 44 - www.rolle.ch

MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 18 juin 2013



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 17

Rolle, le 4 juin 2013

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 18 juin 2013, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Assistants en sécurité publique. Après M. André Schurmann, qui a passé avec succès les examens de l'Ecole régionale d'aspirants de police de Colombier (rattachée à l'Institut suisse de Police ISP) en novembre 2012, M. Renzo Bindelli a obtenu, au terme de sa formation à l'école des polices vaudoise et valaisanne de Savatan, son attestation d'ASP délivrée par la Police cantonale vaudoise. Les 6 membres de la Police administrative/Sécurité publique de Rolle sont ainsi formés et « attestés ».

Nouvelles collaboratrices. Elles sont entrées en fonction à l'administration communale le 1^{er} mai 2013 : Mme Corinne Chevallaz, pour l'Office du tourisme, qui succède à Mme Suzanne Pilet, et Mme Katalina Perroud, comptable à la bourse communale, appelée à remplacer en juillet prochain M. Dominique Uldry. Les deux démissionnaires ont fait valoir leur droit à la retraite.

Engagement d'une concierge pour un soutien temporaire. Cette demande répond aux besoins de l'équipe des concierges du Martinet, en raison de l'augmentation de travail due à la rénovation en cours des bâtiments scolaires. Il s'agit d'un contrat de durée déterminée du 21 mai au 15 septembre (aide concierge auxiliaire à 100 %), un poste confié à Mme Vera Tinto.

Engagement d'auxiliaires d'été pour le nettoyage des bâtiments scolaires des Buttes et du Maupas. Cette opération se déroulera du 8 au 26 juillet et réunit chaque année quelques étudiants, selon des candidatures spontanées (20 ont été reçues par les RH). Huit personnes seront nécessaires pour 2013 sachant que seuls les collèges des Buttes (6) et du Maupas (2) sont concernés par ce « nettoyage estival ». En effet, en raison du chantier du Martinet, cette opération ne sera pas du ressort des auxiliaires d'été sur ce site scolaire.

2. Premières mesures en faveur de l'énergie

Dans la perspective de la fête qui se déroulera samedi 29 juin prochain à Rolle, un stand communal présentera les dispositions prévues pour une aide aux particuliers, citoyens rollois, désireux d'établir un Certificat énergétique cantonal pour leur bâtiment. Ce stand mettra aussi en exergue les mesures qu'entend prendre la Municipalité pour les bâtiments communaux. Une commission consultative de l'Energie sera créée prochainement, formée de quatre membres du Conseil communal et de quelques personnes issues de l'économie privée (spécialistes ou acteurs actifs dans le domaine), outre des représentants de la Commune.

3. Ramassage des déchets méthanisables

Une baisse relativement importante du tonnage des ordures ménagères, de l'ordre de 46 % sur les trois premiers mois de l'année, « salue » l'introduction de la taxe au sac au 1^{er} janvier 2013 (379 tonnes au 1^{er} trimestre 2012 contre 296 en 2013). Estimée à 40 % en moyenne annuelle, cette baisse porterait le tonnage 2013 à 917 contre 1529 en 2012 ; en francs (collecte et incinération), cela reviendra à payer Fr. 343'000.— en 2013 au lieu des Fr. 516'000.— de 2012. Depuis l'introduction de la taxe, plusieurs demandes de récolte, par un ramassage séparé des déchets verts et des déchets méthanisables (de cuisine, cuits), ont été adressées à la Commune (Aubonne et Gland le pratiquent déjà). Il sera répondu favorablement à cette attente en organisant un ramassage hebdomadaire des OM, au lieu de deux, pour permettre cette collecte des déchets méthanisables, à raison de Fr. 16.50 par habitant, au porte à porte (des containers ad hoc, de couleur brune, seront nécessaires à cette fin). Ces déchets seront transportés et traités chez Germanier Eco-Recyclage, à raison de Fr. 100.— la tonne.

4. Association suisse des Gardes-pêche

Un flyer sera distribué en tous ménages dès le 17 juin sur le thème (campagne de prévention) *Sous chaque grille se cache une rivière*. L'objectif est d'éviter les pollutions au lac ou aux rivières par le déversement de produits dans les grilles d'évacuation des eaux. Un don de Fr. 300.— sera parallèlement fait à l'association.

5. Achat d'un logiciel et gestion Phisa-Plan

Cette décision fait suite à l'accueil favorable réservé par la Municipalité lors de la présentation de ce programme informatique, le 9 avril dernier par M. Philippe Sautier. Les avantages qu'en retirera la Commune semblent évidents à en juger par les expériences positives relevées à Aigle, Nyon ou Prilly par exemple. Ce logiciel apportera en outre, une fois « paramétré », une réponse complémentaire concrète à la motion Olivier Paley & Consorts (réponse municipale refusée le 7 mai). La dépense y relative sera de Fr. 18'000.— (dont Fr. 9'000.— pour la mise en œuvre du système, le solde en frais de licence annuelle).

6. Locaux de la Police administrative et associations, Temple 7

Fondés sur la répartition des surfaces octroyées à la Sécurité publique, à l'AVS, l'ARAERE et l'ASPAIRE, les loyers respectifs ont été définis, sans les charges et frais d'entretien, encore à finaliser (cf. tableau page 3). Il s'agit donc de 406 m² à répartir entre les 4 partenaires, sur les surfaces qu'occupait l'office d'impôt de Rolle, déplacé à Nyon. Le loyer de la Sécurité publique sera de quelque Fr. 23'000.— pour le 2^{ème} semestre 2013, induisant un dépassement d'environ Fr. 10'000.— sur l'exercice en cours (Fr. 27'240.— budgétisés pour l'année). A noter toutefois que la prise des locaux, exception faite pour la police en raison des travaux peu nombreux à effectuer sur ses surfaces, ne pourra pas intervenir avant le 1^{er} août (chantier encore en cours).

Entité	Surface en m ² , en francs	Part au loyer annuel	Part au loyer mensuel
Séc. Publique	132 x 300.—	39'600.—	3'300.—
+ dépôt	40 x 150.—	6'000.—	500.—
AVS	62 x 300.—	18'600.—	1'550.—
ARAERE (AMF)	137 x 300.—	41'100.—	3'425.—
ASPAIRE	35 x 300.—	10'500.—	875.—
		115'800.—	9'650.—

Ces chiffres sont indicatifs, sans les charges et frais d'entretien courant. Le contrat de bail avec le propriétaire de l'immeuble sera signé tout prochainement, avec l'accord des parties concernées.

7. Casino-Théâtre de Rolle

La commande relative à la réalisation des gradins et l'achat des fauteuils a été passée. Des offres retenues, celle de Schwab-System a présenté le meilleur prix, soit Fr. 113'059.—, alors que le choix des fauteuils (testés une semaine plus tôt par la Municipalité) s'est porté sur la marque Jezet Seating pour Fr. 83'144.—. L'investissement global porte sur Fr. 196'203.—, il est conforme au cadre financier défini.

8. Don à la FEDEVACO

La Commune apporte son soutien à la Fédération vaudoise de coopération depuis 2005 par un don de Fr. 5'000.—. Décision a été prise de porter à Fr. 2.—/habitant sa participation par an, à l'instar de nombreuses communes vaudoises, soit en chiffres ronds Fr. 12'000.— dès 2013. La FEDEVACO regroupe une quarantaine d'organisations non gouvernementales (ONG) et sert de lien entre les pouvoirs publics pour le financement de projets dans les pays émergents ou en voie de développement.

9. Bornes télescopiques pour l'accès aux quais, au Château, au port Ouest, au Temple et au port des Vernes

Afin de limiter ces accès, 5 poteaux télescopiques et une barrière automatique ont été installés. Trois règlements d'utilisation ont été rédigés dans la foulée, pour le port des Vernes, le Temple, ainsi que pour les quais, le port Ouest et le Château (ils règlent aussi l'accès des usagers à raison de quelques heures par jour, sauf les dimanches, sans devoir à chaque fois se rendre au guichet de la Police administrative). Ces règlements seront affichés au pilier public et envoyés aux associations et personnes concernées.

10. Horaires de la piscine du Martinet

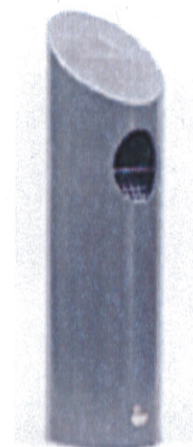
Dans le but de répondre à une demande du Conseil communal, la Municipalité communique ci-après les horaires d'ouverture, actuels et futurs, du site au public:

- Les lundis de 18h.15 à 21h.00 > 18h.30 à 21h.15 dès le 26 août
- Les mercredis de 18h.15 à 21h.00 > 18h.30 à 21h.15 dès le 26 août.

A noter que cette piscine scolaire est principalement dévolue, outre aux écoles, aux associations et clubs sportifs comme le Rolle Natation, l'Aquagym, le Morges Natation, le Sauvetage, Pro Senectute, etc. Les informations utiles à la population sont disponibles sur le site internet de la Commune : www.rolle.ch (Vie locale – Services publics – piscine).

11. Grils à la plage de Rolle

Dans le but de répondre à une demande croissante de la population, et afin d'éviter les « grillades sauvages » sur le gazon de la plage, la Municipalité a décidé d'implanter, pour la période estivale, 4 grils et, sans rapport direct avec ce qui précède..., des cendriers utiles à la « gestion des déchets nicotinés » ; le tout dans un design moderne et élégant. Une zone de 2 m sur 4 en tout-venant sera aussi réalisée pour accueillir les grils portables.



* * * * *

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Jean-Noël Goël



Le Secrétaire


Pascal Petter